

HISTOIRE, GEOGRAPHIE ET GEOPOLITIQUE

Option scientifique

Dominique HAMON

Sujet : les enjeux économiques et géopolitiques des flux et de l'organisation du commerce mondial depuis les années 1980.

Largement transversal, le sujet recoupe de nombreux points des deux années du programme. Les flux internationaux de biens et de services constituent évidemment une composante majeure de la mondialisation (Module 2), avec en particulier « la place des Etats et des institutions internationales » (2.1.2) et « les enjeux énergétiques et alimentaires » (2.3.1). Pour autant, les modules 3 et 4 permettent d'approfondir l'étude des flux du commerce intra et intercontinental, et de montrer que les enjeux diffèrent selon l'échelle. L'étude des commerces extérieurs et des politiques commerciales de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Japon, de la Chine et de l'Inde, fournit de nombreux cas précis. La philosophie du nouveau programme conduit, en deuxième année, les candidats à réfléchir sur l'intrication dialectique des champs économiques et géopolitiques. Le sujet proposé offrait l'occasion de vérifier leur aptitude à articuler les notions clés d'ouverture commerciale et de croissance économique, intérêts économiques et action géopolitique, puissance et stratégie de développement, concurrence et interdépendance, à examiner la notion d'intérêt national et à identifier les conséquences contradictoires d'un même fait.

Le sujet ne présentait pas plus de difficultés que les années précédentes. Il suffisait même de le suivre dans son libellé pour être guidé dans sa réflexion et avoir un plan logique. Mais désinvoltes à l'égard des termes, de nombreux candidats se sont précipités sur une description superficielle de la mondialisation en général, ou ont préféré traiter un autre sujet comme Mondialisation et développement. Si la distinction entre, d'une part, « des flux » interprétés comme l'ensemble de tous les flux de la mondialisation et, d'autre part, l'organisation du commerce mondial était contraire au bon sens et aux règles élémentaires de la syntaxe, des développements sur les flux non commerciaux étaient toutefois acceptables, sinon souhaitables, lorsqu'ils étaient explicitement liés au commerce, comme les flux migratoires de main d'œuvre qui agissent sur la compétitivité d'un territoire ou, à plus forte raison, le rôle des sociétés transnationales dans le commerce mondial (leurs stratégies, les flux intrafirmes). Mais les plus mauvaises copies se sont contentées de juxtaposer les différentes composantes de la mondialisation. Ne disons rien des procès caricaturaux de celle-ci, ni de la dénonciation véhémement des Etats-Unis érigés en maîtres du monde, ni de la peur du « vampire du milieu » (?).

La qualité de l'introduction est toujours d'une importance primordiale, et pour des sujets comme celui-là, stratégique. Sans parler des copies qui racontent l'évolution du commerce mondial depuis 1945 (et même 1880), trop de candidats ne prennent pas en compte l'indication chronologique « depuis les années 1980 ». A l'opposé des introductions ternes et convenues sur l'essor de tous les flux,

et des fausses hypothèses sur l'homogénéisation du « village global », les bonnes copies ont pris soin de définir avec précision les termes du sujet, et d'en déduire logiquement une problématique pertinente. L'ignorance du sens exact des mots les plus simples et usités, et le défaut de rigueur, nous semblent particulièrement graves chez de futurs cadres supérieurs.

Les *flux du commerce mondial* ne sont quasi jamais différenciés en exportations et importations, les termes mêmes étant absents. Certes les exportations des uns sont les importations des autres, mais leurs enjeux économiques et géopolitiques ne sont pas identiques.

L'*organisation du commerce mondial* n'est pas toujours parfaitement comprise, surtout quand le candidat privilégie l'approche géopolitique. La formule renvoie sans doute à la structure géographique du commerce mondial et à l'ordre hiérarchique qu'elle sous-tend, mais aussi à la question de la régulation du commerce mondial par les Etats et les institutions internationales. Le marché est le lieu où se confrontent les acheteurs et les vendeurs, mais les acteurs n'obéissent pas seulement aux lois du marché. Ils respectent aussi les lois de la cité. Le marché est une construction juridique. Malgré la forte poussée du libéralisme économique *depuis les années 1980*, qui donne aux vingt-cinq dernières années une indéniable unité idéologique, les Etats ne cessent d'intervenir dans le commerce mondial, au niveau national et international. Les Etats sont les protagonistes du théâtre géopolitique, mais aussi, ne l'oublions pas, les acteurs des politiques nationales uni, bi et multilatérales.

La connaissance du mot *enjeux* a été déterminante. Parfois confondu avec défis, son sens précis est le plus souvent totalement ignoré. Certaines copies reviennent constamment sur le terme sans jamais lui donner une réalité concrète. Des formulations aussi maladroites que récurrentes comme « la maîtrise des flux est un enjeu pour les PDEM et les PED » ou « les mutations du commerce soulèvent des enjeux », révèlent cette inaptitude à conceptualiser la notion et lui donner une réalité économique et politique. Le jury en est fort surpris, par rapport à la lettre et à l'esprit du nouveau programme.

L'enjeu désigne ce qui est en jeu, la mise que les joueurs espèrent gagner et gagnent effectivement, craignent de perdre et perdent en effet. Les enjeux se situent au cœur d'une compétition, avec des stratégies ou des tactiques, des gagnants et des perdants, des bénéfiques et des déficits. L'enjeu est un concept majeur de la réflexion et de l'action *géopolitiques*. Les copies les plus pauvres se contentent de décrire rapidement l'évolution du poids des grands ensembles géoéconomiques dans la mondialisation : la Triade domine toujours, mais doit faire face à la montée en puissance des pays émergents, tandis que l'Afrique semble condamnée à rester en marge. Cependant de nombreux candidats enrichissent ce tableau trop sommaire de paragraphes pertinents sur les zones commerciales régionales, sur les intérêts en jeu et par conséquent sur les conflits commerciaux et les affrontements entre Etats ou groupes dans les négociations commerciales multilatérales, sur les accords de compromis finalement conclus. Les enjeux à la fois économiques et géopolitiques de la construction européenne ou du Mercosur, la question des relations agricoles entre les Etats-Unis et l'Union européenne d'une part, entre les pays du Nord et du Sud d'autre part (avec les exemples du coton et du sucre), l'influence croissante des géants du Sud (Chine, Inde, Brésil), les intérêts contradictoires des pays en développement, la détention ou non de ressources énergétiques stratégiques, le contrôle des routes maritimes, le couple sino-américain, font l'objet d'analyses fort intéressantes.

Toutefois, le commentaire géopolitique reste insuffisamment argumenté s'il ne s'adosse pas aux enjeux strictement *économiques* des flux commerciaux. Or en décrivant le commerce mondial seulement comme un rapport de force entre dominants et dominés, et trop souvent sous l'angle exclusif des rapports Nord/Sud, les candidats ne s'interrogent pas sur les conséquences économiques, positives et négatives, des exportations et des importations sur les acteurs. Et lesquels ? Pas seulement les Etats ou les économies nationales, mais aussi les entreprises, avec leurs actionnaires et leurs salariés, et les consommateurs, grands oubliés des candidats. Les meilleures copies établissent le lien entre les exportations, la croissance économique et l'emploi, au moins pour les pays en développement. Après l'échec de l'industrialisation par substitution des importations, les pays d'Amérique latine sont mis en demeure de gagner des devises, ne serait-ce que pour rembourser leur dette extérieure. La stratégie, d'abord asiatique, de l'industrialisation par promotion des exportations manufacturières rencontre la

nécessité pour les grandes entreprises des pays développés de conquérir de nouveaux marchés d'équipement, de relever le défi de la compétitivité globale et d'augmenter leurs profits laminés par la crise de la décennie précédente. Les gouvernements, le GATT puis l'OMC, le FMI font la promotion du libre-échange, élargi à l'agriculture et aux services depuis l'Uruguay Round, et de la spécialisation optimale comme jeu à somme positive (tous gagnants). Aussi, les Etats n'hésitent-ils pas à soutenir les exportations de leurs entreprises privées, par la diplomatie, la fiscalité, la parité monétaire ou les subventions directes (nombreux exemples possibles). Ces politiques, pas toujours conformes à l'orthodoxie libérale, soulignent aussi l'imbrication des enjeux économiques et géopolitiques. On pouvait éventuellement faire rapidement allusion aux actions publiques sur les facteurs structurels de la compétitivité. Certains candidats évoquent ainsi les enjeux de la R&D ou de la flexibilité. Un autre compare subtilement les facteurs de l'attractivité des ports du Nord et du Sud, en observant que la qualité des équipements et de l'arrière-pays joue un rôle croissant pour ceux-ci, et que des zones franches apparaissent dans ceux-là.

Les recettes des exportations permettent de payer les importations indispensables, ce qui relativise la notion de dépendance, dont abusent les candidats. La libre concurrence stimule l'innovation et satisfait la demande des consommateurs en produits variés et à bon rapport qualité/prix. Mais on constate aussi des écarts importants entre les conditions nationales de la concurrence, tels qu'on parle de concurrence « déloyale » par le « dumping » social, fiscal, écologique, monétaire. Les inégalités territoriales, à diverses échelles, sont souvent traitées (régions gagnantes, perdantes, hors-jeu), mais rarement les effets négatifs de la concurrence sur la balance commerciale et sur l'emploi. Les copies qui évoquent le déficit commercial font exception. Les résistances et réactions protectionnistes, autant des pays du Nord que du Sud, pouvaient être illustrées par des exemples variés, au cours des vingt-cinq dernières années. C'est pourtant le thème le plus fréquemment absent des copies ! Pour certains candidats, le commerce est une chance pour les PDEM et un risque pour les PED.

La notion d'interdépendance, plus volontiers affirmée que démontrée, n'est jamais approfondie par une réflexion sur la difficulté des arbitrages politiques. Les gains et les pertes touchent en effet souvent en même temps le même acteur, à la fois producteur et consommateur (intermédiaire et final), salarié et actionnaire. D'où les conséquences contradictoires du protectionnisme, par exemple sur les produits alimentaires ou textiles.

Le jury n'attendait pas un plan type. Les différents aspects du sujet (enjeux économiques/géopolitiques, exportations/importations, actions uni/multilatérales) pouvaient faire l'objet de diverses combinaisons. Le jury sanctionne toujours les catalogues rangés dans des tiroirs, ou les énumérations décousues. Il apprécie la clarté de la construction, la progression du fil conducteur, la cohérence des enchaînements : des qualités que les candidats peuvent montrer de plusieurs manières. Même le plan chronologique (enjeux des années 1980, des années 1990, actuels), rare à juste titre, a pu dans quelques cas, donner des devoirs très convenables.

Le jury est sensible à la qualité de la rédaction. Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement et simplement. L'orthographe et l'expression laissent encore parfois à désirer, et les déficiences graves sont sanctionnées. Nous mettons en garde les candidats contre l'abus des sigles, voire des abréviations de « prise de notes » comme ASS pour Afrique subsaharienne ou M.O pour main d'œuvre. Mais la forme a, semble-t-il, cessé de se dégrader.

Le jury attendait un contenu substantiel. La problématique des enjeux indiquait clairement au candidat que l'exercice proposé en quatre heures, ne consistait pas à raconter par le menu les flux commerciaux du monde entier et leurs conséquences, toutes les politiques commerciales nationales, tous les conflits et accords, fût-ce dans le cadre limité des vingt cinq dernières années. Pour autant, l'histoire, la géographie et la géopolitique ne sont pas des disciplines abstraites et désincarnées. Le jury ne se satisfait pas d'affirmations générales ni d'exposés théoriques. Il veut des arguments précis et des exemples démonstratifs, avec des dates, des noms de pays, de régions, d'entreprises, de produits échangés, de réunions internationales...En fait, les graves lacunes qui affaiblissent la majorité des copies, résultent beaucoup moins d'un manque réel de connaissances que d'un grave défaut d'attention

au mot à mot du sujet. Les copies indigentes sont peu nombreuses, et le principal critère de sélection a été la lecture du sujet. Le jury a donc pu assez facilement reconnaître les mérites des meilleures copies, celles qui poursuivent une vraie réflexion : 583 copies sur 2130 (27 %) ont reçu une note égale ou supérieure à 12.

Correcteurs : Dominique Hamon, Nicole Anquetil, Pierre Biard, Michel Bouliou, Martine Citron, Marguerite Graff-Langlois, Ivan Keller, Jean Kogej, Marie-Gabrielle Lachmann, Catherine Maillé-Virole, François Martin, Anne Michelon, Stéphanie Morillon, Frédéric Munier, Martine Piffault, Anne Rebeyrol, Marie Stern, Vincent Thébault, Denise Vallat.